



L'ECHO de ROUFFIAC N°64

Editorial:

J'espère que vous avez toutes et tous passé un été riche en rencontres, en moments partagés et en bons souvenirs.

En avril dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. C'était pour l'ensemble des conseillers un choix important : continuer à investir dans notre village tout en préservant le pouvoir d'achat de chacun.

Le budget voté, également à l'unanimité, reflète cette ambition : il prévoit la construction de la maison des assistantes maternelles, qui pourra accueillir jusqu'à 8 enfants. Ce nouvel équipement répondra à un véritable besoin pour les familles de la commune et de ses environs.

En juin, la restauration de la petite maison à côté de la mairie s'est terminée et est occupée depuis le premier juillet par un jeune couple de locataires. Ce projet a bénéficié de financements de l'état et du département à hauteur de 65%. Ce projet apporte non seulement une nouvelle vie à ce bâtiment mais aussi une source de revenu supplémentaire pour la commune.

L'école a elle aussi bénéficié de travaux (pose de volets roulants, aménagement du dortoir et du bureau des enseignantes) pour que nos 42 enfants scolarisés puissent apprendre dans les meilleures conditions possibles.

J'adresse également un grand merci au nom de l'ensemble du conseil municipal aux 115 personnes qui ont participé à la journée citoyenne. Votre présence votre implication font toute la richesse de notre vie locale.

Continuons à faire vivre ensemble notre village dans un esprit de convivialité, de solidarité et de partage.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée.

Le maire, Michel Trébosc



B
U
L
L
E
T
I
N
M
U
N
I
C
I
P
A
L
S
E
P
T
E
M
B
R
E
2
0
2
5

Heures d'ouverture Mairie : mardi : 9h-12h jeudi : 14h-18h vendredi : 14h-17h
☎ : 05.63.54.22.92 E-mail : mairie@rouffiac81.fr - Site Internet : www.rouffiac81.fr

Le budget de la commune

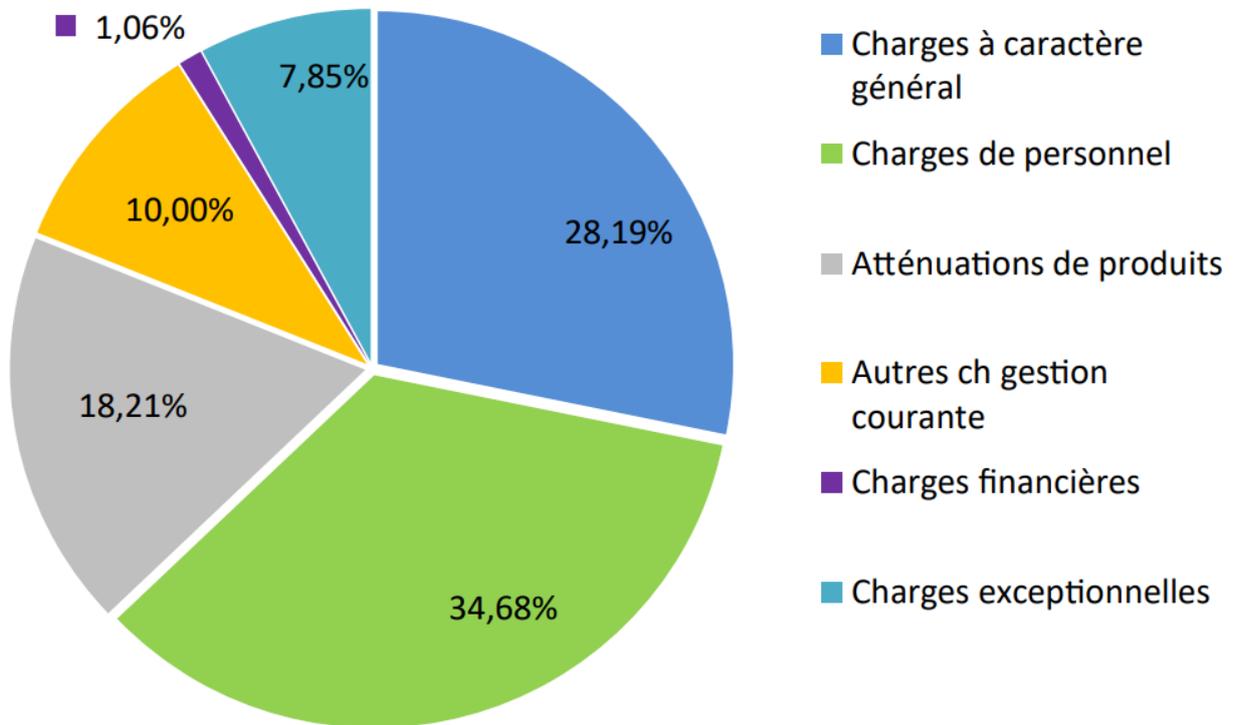
Le budget primitif 2025 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025.

Le budget primitif présenté pour l'année 2025 s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre, pour un montant de 1 272 519,94 € euros avec la décomposition suivante :

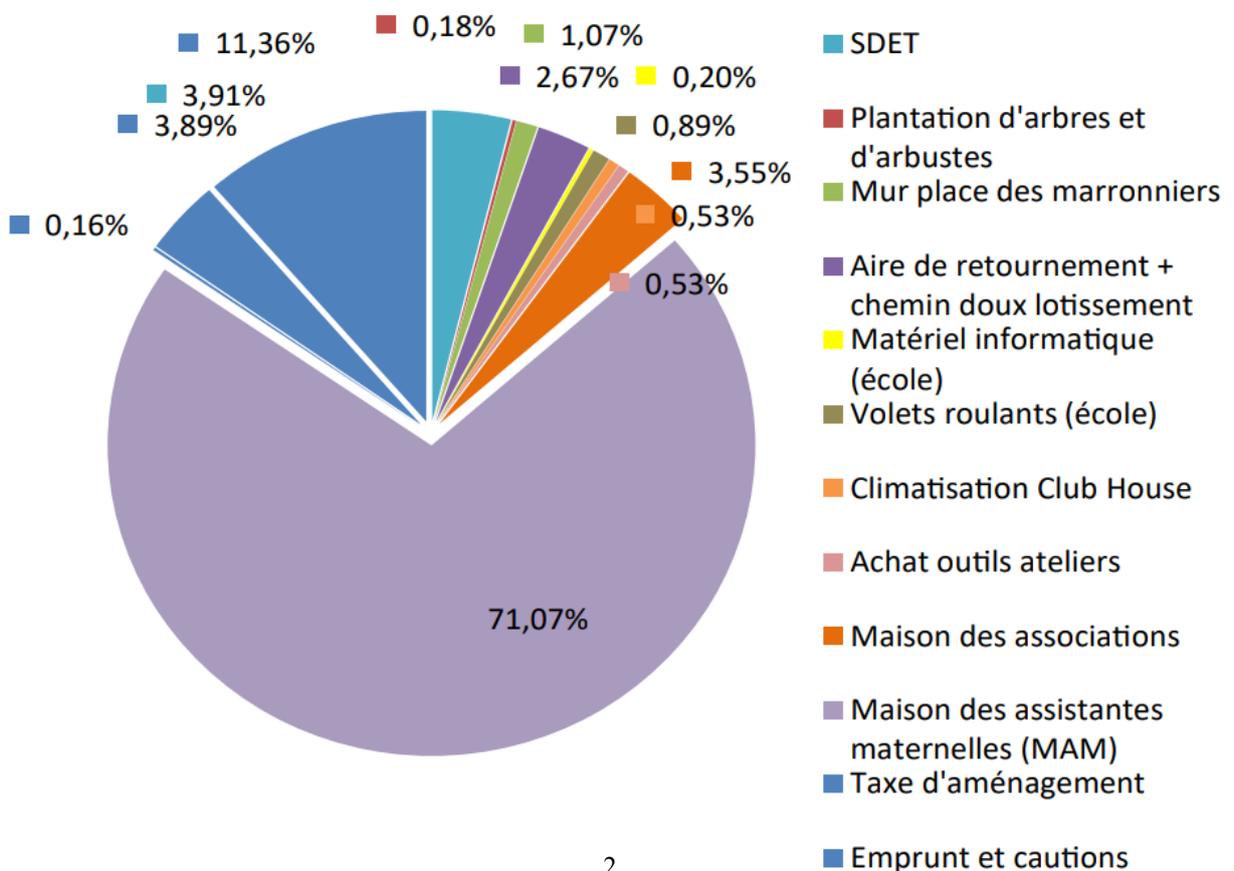
Fonctionnement : 660 059,50 €

Investissement : 612 460,44 €

Voici la décomposition des dépenses de fonctionnement :



Voici la décomposition des dépenses d'investissement :



La vie du village

L'association des parents d'élèves fait sa rentrée !

L'association des parents d'élèves organise un apéritif de rentrée le vendredi 05 septembre prochain, à la salle des fêtes.

Cette soirée est l'occasion de partager un moment convivial et de présenter les activités menées l'année passée, d'échanger des actions et manifestations à venir et de renouveler les membres du bureau.

Les activités et actions reprendront dès le mois d'octobre prochain; avec la vente de pommes de terre, de chocolats et de sapins à l'occasion des fêtes de fin d'année.

D'autres actions et manifestations seront organisées tout au long de l'année scolaire et seront définies prochainement, avec les membres du bureau.

Les bénéfices récoltés sont mis à disposition de l'équipe pédagogique.

L'année précédente l'APE a ainsi financé : un goûter de Noël aux enfants, une sortie de fin d'année au parc Australien à Carcassonne, la location de jeux gonflables et d'une machine de barbe à papa lors de la fête de l'école; et a participé à la soirée Halloween.

Nous vous communiquerons prochainement un programme des actions envisagées !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Jessica ESCRIEU - Présidente de l'APE - Tel. 06 67 66 35 76

L'association **Rouffiac Théâtre** reprendra les répétitions à partir du lundi 1er septembre, à 18h
Les répétitions auront lieu tous les lundis comme les années précédentes.

Présidente de l'association :
Christine Vétil 0687764389

3 représentations de la comédie « J'y suis, j'y reste » seront données à l'extérieur pour la fin de l'année

Rouffiac Temps Libre Club de Randonnées

Deux sorties par mois, parfois plus.

Randos de 4 jours au printemps et automne.

Renseignements sur le programme et les adhésions auprès du président :

Pierre Bertrand 06 81 75 21 13

pierre.bertrand81@wanadoo.fr

Le **Valentino** reprendra ses cours le mercredi 24 septembre à 20h30 à la salle des fêtes de Rouffiac.
Les 2 premiers mercredis permettent aux nouveaux danseurs de se faire une idée de l'animation et sont donc "à l'essai" . La saison de danse se termine fin avril.

Le tarif de la cotisation annuelle est de 48 € par personne.

La personne à contacter :

Maryline Cassar au 06 27 05 54 19

Activités Comité d'animation :

14 septembre 2025 : vide grenier dans le village.

22 novembre 2025 : soirée vin primeur.

25 avril 2026 : soirée aligot.

26/27 juin 2026 : fête

13 septembre 2026 : vide grenier

21 novembre 2026 : soirée vin primeur

Contact :

Trébosc René 06 77 11 83 12

L'ADMR du secteur a ses permanences ouvertes au public le lundi matin et le jeudi matin de 9h à 12h au Quartz, 28 avenue Saint Exupéry – 81990 LE SEQUESTRE

Vous pouvez nous joindre au 05.63.76.58.37 ou par mail carlus@admrarn.fr.

Si nous sommes absentes, une plateforme téléphonique est à votre disposition au même numéro.

Nous prenons en considération les personnes bénéficiant d'une prise en charge APA, Caisse de retraite, Mutuelle, MDPH, CAF, sans prise en charge, etc.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Françoise HURET

CABINET D'INFIRMIERES

En remplacement de Cathy TREBOSC, vous pouvez joindre
Sophie VIAMONT ou Marion DEMANESSE au 06 66 46 44 93

La vie du village

FONCTIONNEMENT du BAR ASSOCIATIF de ROUFFIAC

Lundi soir 19 H / 21 H : Atelier couture

Mardi 14 H / 18H : Jeux de société

Vendredi 19 H / 23 H : soirées à thèmes

Dimanche 8 H / 13 H : Petit Déjeuner - Apéritif - Possibilité d'emporter baguettes et viennoiseries (sur commande)

A partir d'OCTOBRE un MERCREDI tous les deux mois de 20h à 21h30

INITIATION A L'ART FLORAL (sur inscription)

Animations ponctuelles : Ateliers « Pièges à Frelons », « Initiations utilisation Four à Pain »

Fête Anniversaire le 6 Septembre

La matinée Tripoux et le regroupement Motos le 21 Septembre

La soirée Huîtres en Novembre.

Food Truck certains vendredis

ADHESION A L'ASSOCIATION (montant cotisation : libre)

Contact : barouff@gmail.com

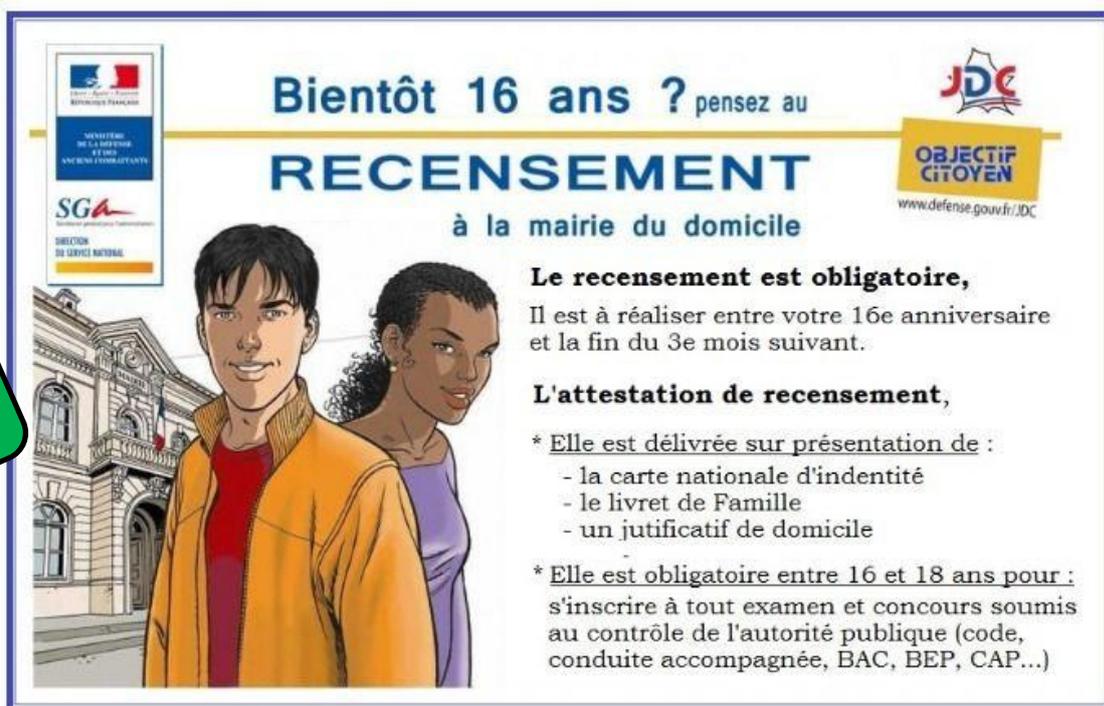
JP Mouquet 06 12 69 03 10

Michel Frezouls 06 17 03 20 37

Christine Lugan 06 48 21 60 38

A RETENIR

La soirée des vœux
du Maire et de son
conseil aura lieu le
17 janvier 2026



The poster features a central illustration of a young man and woman standing in front of a town hall. To the left, there are logos for the French Republic, the Ministry of National Service, and the SGA (Direction du Service National). To the right, there is a logo for 'JDC OBJECTIF CITOYEN' with the website www.defense.gouv.fr/JDC.

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Je m'inscris sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Pour cela, vous devez déposer une demande d'inscription sur la liste électorale de la commune au plus tard le vendredi 6 février 2026.

Le premier tour des prochaines élections municipales aura lieu le 15 mars 2026, et le second tour sera organisé le 22 mars dans les communes dans lesquelles cela sera nécessaire.

Rappel: l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite bien une démarche de votre part.

La journée citoyenne



Pour recevoir toutes les infos communiquées par la mairie, pensez à donner votre adresse mail au secrétariat.